L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 JUIN 1858.

Imprimé et publié par
O. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
O. F. WEISSE, E. DUFOUR,
[illegible] DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 21 JUIN 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six jours. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] A l'hôtel de la Cité, rue de la Commune: terrains dans le Premier District, derrière [illegible] Saulet, avec des batisses; un terrain [illegible] quatrième District, face à la rue de la [illegible] un magasin de dépôt, rue Jefferson, [illegible] avec le marchandises.

La Nouvelle Administration.

[illegible] nouveaux fonctionnaires de la ville [illegible] aujourd'hui le personnel de l'administration. Nous les verrons bientôt [illegible] et nous saurons s'ils sont ainsi [illegible] résolution qu'on leur prête de [illegible] la Nouvelle-Orléans des malfaiteurs [illegible] trop longtemps protégés. [illegible] la plupart des élus eussent été [illegible] parti américain, le résultat [illegible] a prouvé jusqu'à l'évidence [illegible] majorité donnée ce jour-là n'est [illegible] de parti. M. Stith a obtenu [illegible] quelques jours plus tôt, [illegible] été acquis à son concurrent [illegible] si faible qu'il a reçue [illegible] laisser de doute dans [illegible] la signification de son triomphe.

[illegible] donc qu'il se rappellera [illegible] magistrat d'une grande ville et [illegible] d'un parti; que tous les [illegible] toutes les classes [illegible] comptent sur son dévouement [illegible] à la tranquillité publique; [illegible] de leur protection et qu'il [illegible]

[illegible] police sera sans doute [illegible] du nouveau maire. S'il la [illegible] habile, ferme, énergique et [illegible] n'y place que des agents [illegible] sentiment de leurs devoirs [illegible] la peur, la ville ne tardera [illegible] à retrouver sa tranquillité. C'est [illegible] M. Stith et les hommes dont il [illegible] une affaire de courage que de [illegible] pas beaucoup de courage [illegible] quelques douzaines de scélérats [illegible] Que le maire et la police [illegible] agir vigoureusement, et les [illegible] domicile à la Nouvelle-[illegible] bien vite dans leurs [illegible]

[illegible] municipal qui entre [illegible] fonctions a besoin du concours [illegible] ne lui fera pas défaut, [illegible] toujours ces derniers, même [illegible] plus énergiquement combattu [illegible] de M. Stith, prêts à seconder [illegible] du maire, à se rallier [illegible] pour exécuter ses ordres, [illegible] qu'il livrera au [illegible]

[illegible] nouvelle administration débute [illegible] premiers actes. Si elle commet [illegible] début, cette faute, nous le [illegible] irréparable; si elle s'égare [illegible] qu'elle puisse jamais [illegible] lui tracent [illegible] le devoir, la justice et la [illegible] de funestes influences [illegible] indépendance, elle ne [illegible] le joug qu'elle aura [illegible] la perdra irrévocablement.

[illegible] encore, et nous désirons ardemment [illegible] gouvernement qui va, dans [illegible] organiser à l'hôtel-de-ville, [illegible] avec ceux qui voudront [illegible] des conditions. Encore [illegible] redevable de son triomphe [illegible] des élémens disparates [illegible] qu'on attribue à l'élection [illegible] Les vainqueurs [illegible] désignés par une [illegible] sont pas moins tenus [illegible] lendemain de l'élection, [illegible] et les mandataires [illegible] maire est un homme [illegible] probable qu'il déserte [illegible] aux Etats-Unis [illegible] aux places dont [illegible] partageant ses [illegible] ne songera à lui en [illegible] se laisse guider dans [illegible] public.

[illegible] les honnêtes gens de [illegible] il épure la police et [illegible] à l'égard des [illegible] corrompre ou qui feraient [illegible] Qu'il chasse ignominieusement [illegible] ceux qui paraissent [illegible] qui, connaissant la [illegible] lesquels l'attention [illegible] constamment fixée, hésitent [illegible] leurs supérieurs.

[illegible] jusqu'à présent a connu [illegible] agents de police comme [illegible] par certaines [illegible] triomphe d'un parti. La [illegible] toujours l'ame de nos administrations municipales, car c'est elle qui [illegible] Il est donc indispensable [illegible] maire n'y introduise [illegible] fermes dont le [illegible] de l'avenir et dans [illegible] placer une entière [illegible]

[illegible] manqué aux élus du [illegible] maintenant s'ils ne suivent [illegible] est réservé s'ils se [illegible] de la responsabilité qui [illegible] devoirs que leur imposent [illegible] peuvent, s'ils le [illegible] leurs adversaires [illegible] d'un parti politique [illegible] suffrages de toutes les [illegible] Pour cela, il n'ont [illegible] termes, impartiaux et honnêtes [illegible] ferment l'oreille [illegible] aux sollicitations intéressées [illegible] et s'ils obéissent uniquement [illegible] du devoir. Là est [illegible] et de la popularité [illegible] entoure l'estime publique.

[illegible] Les examens, à l'école [illegible] Hôpital, auront lieu aujourd'hui [illegible] supérieure des garçons [illegible] mardi, et se termineront [illegible] se transporteront dans [illegible] maçonnique, rue des [illegible] entre St-Philippe et Dumaine. [illegible] est dirigée par des professeurs [illegible] et nous sommes d'avance [illegible] les résultats que constatera [illegible] pleinement à l'attente [illegible]

[illegible] dépêche nous a appris, il [illegible] une partie de la levée du [illegible] emportée et que le pays était [illegible] de Coahoma dit que les [illegible] comté s'élèveront à plus [illegible] piastres.

[illegible] Au nombre des [illegible] l'Africa, parti mercredi, emportant [illegible] se trouve, dit le *Courrier* [illegible] M. Paul Morphy, le champion [illegible] Monde aux échecs. Nul doute [illegible] à Londres et à Paris n'y soit [illegible] grand tournoi, où les [illegible] des deux hémisphères [illegible] prises pour se disputer la [illegible] qui est le premier des [illegible] du monde entier. Nous [illegible] chances de M. Morphy égales à [illegible] autre concurrent.

[illegible] A Bro.—M. R. Haggerty [illegible] rue du Canal, et 8 et 12 rue [illegible] transporter ailleurs leurs [illegible] vendent au dessous du [illegible] les marchandises dont se [illegible] assortiment. La valeur de [illegible] est de $200,000. Nous appelons [illegible] des familles sur l'annonce insérée [illegible]

[illegible] Danziger au coin des rues Orléans et Robertson, et 125, rue des Remparts, [illegible] voir des marchandises qu'il [illegible] marché extraordinaire.—Voir [illegible]

[illegible] Lefaucheux.—MM. Vor Hébert [illegible] rue de Chartres, sont les agents [illegible] Lefaucheux, l'inventeur d'un nouveau [illegible] revolver, dont la supériorité a été [illegible] par des expériences concluantes. Les [illegible] armuriers leur transmettront [illegible] sans délai. La commission [illegible] internationale sur les arts de la mé[illegible] de la guerre a reconnu "que le pistolet [illegible] avantage de se charger [illegible] avec promptitude, même [illegible] possède une baguette de déchargement qui, introduite dans un des trous du cylindre, empêche d'armer et donne ainsi toute sécurité dans le port de l'arme; que, de plus, ce système est tellement simple, que, pour tout accessoire, il n'exige qu'une poche à cartouches." — Les pistolets Lefaucheux ne ratent jamais, et quoique la balle soit forcée, on n'a aucun effort à faire pour introduire la cartouche.

Dépêche Télégraphique,
TRANSMISE A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVEE DU VANDERBILT A NEW-YORK.

Le London Times appuie au droit de visite!!

Eruption d'un volcan.

DIFFICULTÉS ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

New-York, 20 juin.—Le Vanderbilt dont les avis ont été en partie recueillis vendredi soir par le rapporteur de la presse associée, à la hauteur du Cap Race, est arrivé hier soir à New-York, après une traversée d'environ dix jours. Il vient du Havre.

Les journaux qu'il apporte renferment des nouvelles assez importantes que n'ont pas mentionnées les dépêches transmises du Cap Race.

Agressions des Anglais dans le golfe.

Le *Times* de Londres, dans un long article sur les visites opérées dernièrement dans le golfe du Mexique à bord de bâtimens américains, par les croiseurs anglais, condamne nettement la conduite de ces derniers ainsi que le prétendu droit en vertu duquel ils agissent. Il déclare que "l'on doit mettre un terme aux visites faites à bord de bâtimens que couvre le pavillon des Etats-Unis."

Terrible éruption du Vésuve.

L'éruption du Vésuve augmente d'intensité et a déjà causé de grands malheurs dans le pays qui s'étend au pied de la montagne.

La petite ville de Portero, sise au pied de la montagne, a beaucoup souffert de l'immense quantité de lave, de terre et de roches qui sortent du cratère.

On est d'opinion que cette ville sera complètement détruite.

FRANCE ET ESPAGNE.

Le général Almonte, envoyé spécial de la cour de Madrid auprès de l'empereur Napoléon, était journellement attendu à Paris, où il doit entrer en négociations pour le règlement des difficultés qui existent entre les deux gouvernements, et qui ont provoqué le rappel de l'ambassadeur français.

SUSPENSION D'UNE BANQUE.

Baltimore, 19 juin—La banque "American" de cette ville, a fermé ses portes aujourd'hui. On ne connait pas les raisons de cette fermeture.

MARCHÉS.

Cincinnati, 19—Le prix de la farine est nominal; whisky 20 1/2; porc mess offert à 16 50; jambons plats-côtés 7 1/2; en grenier 7 1/4; graisse languissante à 10 c.

New-York, 19—Le coton est ferme; Upland middling 12; farine difficile à s'écouler; blé rouge de l'Ouest $1 à 1 03; blanc 1 05 à 1 07; maïs sans prix régulier; porc mess 16 80 à 16 85; jambons 7 1/2 à 7 3/4; graisse 10 7/8 à 11; whisky languissant; sucre en demande active; muscovado 5 3/4 à 6 1/2.

Mort du juge Harris.—Le juge Harris, du Tennessee, qui se trouvait à bord du *Pennsylvania* lors de l'explosion des bouilloires de ce bateau, a succombé samedi, à Memphis, aux affreuses blessures qu'il avait reçues.

Lazare & Levasseur.—Cette maison annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'elle vendra à moitié prix, les belles marchandises d'été qu'elle a reçues dernièrement.—Avis aux familles.

S. N. Moody—M. S. N. Moody, au coin des rues Royale et Canal, vient de recevoir un assortiment d'excellentes chemises qu'il vend à des prix d'une extrême modicité.—Voir aux annonces.

La Magicienne.—MM. Elie & Chassaignac, 78 rue de Chartres, ont reçu de Paris un exemplaire de la délicieuse romance: *Dors René, sous cet ombrage!* qui fait partie de la *Magicienne*, nouvel opéra de l'auteur de la Juive et de la Reine de Chypre. Ils l'ont fait graver, afin de répondre aux nombreuses demandes de leurs clients et du public en général. La romance dont il s'agit est destinée à une grande vogue.

Librairie américaine.—Au nombre des bons ouvrages en langue anglaise que vient de recevoir M. Thos L. White, 105 rue du Canal, nous citerons le beau roman de Julia Cavanaugh—*Adèle*—; un livre excellent sur les femmes par l'auteur de "John Halifax", le Voyage du Dr Kane dans les mers polaires, *Lily White* par Ed. Godwin et la biographie de Hugh Miller par Thos. H. Brown.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Cours.—A la Cinquième Cour de District, le juge Eggleston a rendu un décret dans l'affaire James S. Carter vs Tuft & Hobart et a donné gain de cause à ces derniers. Le demandeur est condamné à payer les frais.—M. Carter réclamait $7,600 de dommages pour la saisie et la détention, pendant dix mois, par les défendeurs, du bateau à vapeur *Ohio* par lequel on avait expédié à ceux-ci des marchandises qu'ils n'avaient pas reçues.—Le tribunal a décidé que les défendeurs ont agi de bonne foi et qu'ils avaient le droit de saisir le bateau, le demandeur n'ayant pas rempli les conditions du marché.

A la Première Cour, Nathaniel Logan, déclaré coupable du meurtre d'un Indien, a été mis en liberté, le juri ayant plus tard fait savoir au juge qu'il était convaincu de l'innocence de l'accusé. Le tribunal avait accordé une nouvelle audition de cause. Wright, le compagnon de Logan, est au pénitentiaire.

Wm Pockenham, assaut et batterie—un an de prison.

Armand Fouvergne, h. c. l., accusé du meurtre de Jean-Baptiste Hubert, h. c. l., Victor Garcia, accusé du meurtre de son père, ont été acquittés. Ils sont atteints d'aliénation mentale.

Cour du recorder Stith.—Edmond H. Hues est accusé d'avoir volé une montre et une chaîne en or chez Catherine Sakett, rue Union. L'interrogatoire aura lieu le 26 du courant.

Emily M. Baughey, rue Perdido, dit que Cora Brown, f. c. l., lui a volé vingt-cinq piastres.

Wm J. H. Wilson et H. L. Griebelch, qu'on avait arrêtés chez F. Leming et sur qui planaient des soupçons; Chas Ducongé, h. c. l., accusé d'avoir assailli Charles, esclave de M. Numa Vignié—ont été acquittés.

James Sheridan et James Anderson, accusés de s'être battus dans la rue St-Thomas; Honold Sauffley, accusé d'avoir insulté et menacé de tuer Teo. Isermann—subiront un *interrogatoire le 24 du courant.*

Le meurtre de Madisonville.—L'avocat de district de la paroisse St-Tammany s'est adressé au shérif de la paroisse d'Orléans pour obtenir l'arrestation de quatre individus soupçonnés d'avoir pris part, comme auteurs ou complices, au meurtre affreux commis récemment à Madisonville. Ces individus sont Perry Lyons, Wm Lockwood, Wm Deno et Arthur Guérin. Ce dernier seul a été jusqu'à présent arrêté.

Guérin a été appréhendé par un de nos députés shérif, qui l'a remis à un député-shérif de St-Tammany. On prétend que l'un des assassins est parti pour St-Louis, et qu'on n'a pu découvrir la trace des autres. Le malheureux qui a reçu le coup de pistolet vit encore, quoique grièvement blessé.

Condamnés—Huit condamnés ont été expédiés, vendredi dernier, pour le pénitentiaire de Bâton-Rouge. Parmi eux se trouvent Blackwood, Murphy et Wright, qui sont condamnés à perpétuité: les autres subiront une détention moins longue.

Arrestations—Wm O'Connell et Patrick Hillick ont été arrêtés hier, par le chef de police, pour avoir causé de l'effroi et troublé la tranquillité publique, au coin des rues Lafayette et Dryades.—James McLaughlin et James Durham ont été arrêtés par l'officier Kearn, rue Front Levee; Luke Corney et John Brovey, rue Julia, tous pour avoir troublé la paix publique.

Meurtre a Gretna—Vendredi dernier, vers 8 heures du soir, un nègre nommé Bill David et appartenant à M. Gardère, a égorgé, dans un transport furieux causé par la jalousie, une négresse du nom d'Esther qui appartenait à Mme Boisclere Delery. La négresse qui jusqu'alors avait vécu avec David lui avait déclaré qu'elle voulait rompre avec lui. Le meurtrier s'est enfui et toutes les recherches faites jusqu'ici pour découvrir sa retraite ont été infructueuses.

Incendie.—Le feu a pris hier matin à la tente d'une maison au coin des rues Nouvième et Laurel, 4me District. Les flammes allaient se communiquer à la maison, lorsque les secours sont arrivés.

Arrestation de deux femmes—Mme Melherau ayant porté à Clara Cook un coup de bâton à la figure, et Elizabeth Englehard ayant traité Louise Zephler de la même manière, ont été arrêtées et comparaîtront incessamment devant le recorder.

—Patrick McGuire se baignait jeudi dernier dans le fleuve, avec deux amis, au pied de la rue Thalie. Un coup de feu partit dans le voisinage et la balle vint atteindre le malheureux baigneur à l'abdomen. On croit que ce triste événement est le résultat d'un accident.

Infanticide.—Le corps d'un nouveau-né a été retiré du fleuve, samedi, en face de la Monnaie. L'enfant avait le crâne brisé. Le jury d'enquête convoqué par le coroner a conclu à l'infanticide.

Ascension—M. Morat, le célèbre aéronaute, se propose de faire une grande ascension le 4 juillet prochain. Il s'enlèvera de la Place d'Armes.

MINES D'ARGENT DANS L'ARIZONA.

Nous lisons dans l'*Alta California* que le steamer Senator, arrivé avant-hier, avait à son bord trois tonneaux de minerai d'argent extrait de la mine que la Compagnie "Sonora Exploring and Mining" possède dans l'Arizona. Ce minerai a été apporté en wagon depuis les mines jusqu'à San Diego (150 milles, au prix de 100 dollars par tonne; et de San Diego à San Francisco moyennant un fret de 15 dollars par tonne. Cet échantillon [illegible] prix de transport était connu d'avance par les agents, mais ils sont convaincus que le minerai est assez riche pour les supporter et laisser encore une marge assez large aux bénéfices. On estime le rendement du minerai que tonne à 1,800 dollars. D'autres parties de minerai ont été dirigées sur Fort Yuma, et seront expédiées de là, par voie d'eau, jusqu'à San Francisco. Le fret par cette voie sera de 340 dollars par tonne. La mine, assure-t-on, contient des milliers de tonnes aussi riches que celles dont nous venons de [illegible]. Quelques échantillons de minerai, provenant de la même veine, avaient été envoyés à San Francisco, pendant l'été dernier. L'essai qui en a été fait a donné à espérer un rendement de 3,000 et jusqu'à 4,000 dollars par tonne.

Les frais de transport pourraient n'être que de 100 dollars par tonne en allant par Guaymas, mais le transit par la Sonore n'en est pas autorisé. Le gouvernement des Etats-Unis songera sans doute bientôt à obtenir du gouvernement du Mexique la faculté d'un transit qui est d'importance vitale pour tous les intérêts miniers engagés dans l'Arizona.

La Compagnie *Sonora Exploring and Mining* est la première Compagnie américaine qui se soit formée pour exploiter les mines d'argent dans l'Arizona. Elle possède plusieurs de ces mines. Le siège de la Société est à Cincinnati, dans l'Ohio. Elle a pour président le major Heintzelman, est à commandé anciennement au Fort Yuma. L'agent résidant aux mines est M. Charles D. Poston, et M. Herman Ehrenberg est l'agent à San Francisco.

La *Gazette de Londres* annonce que la cour prend le deuil pour la duchesse d'Orléans, à partir du 23 mai jusqu'au 3 juin.

Sucre de betterave.—Le tableau de la production et de la consommation du sucre de betterave, depuis le commencement de la campagne jusqu'à la fin d'avril, révèle, dit la *Presse*, la situation critique de la raffinerie du département du Nord, qui trouve difficilement à placer les énormes quantités de sucre qu'elle a fabriquées depuis un an. Le nombre des fabriques en activité, qui était en avril 1857 de 263, est maintenant de 341. Les entrées de sucres en fabrique se sont élevées, pendant les huit premiers mois de la campagne, à 156,929,317 kil., contre 94,816,960 kil. en 1856-1857, et les quantités fabriquées se sont élevées à 152,327,494 kil. contre 90,461,916 kil. Ainsi, la production a presque doublé depuis un an. La mise en consommation, au contraire, ne s'est élevée qu'à 12,256,685 kil., contre 13,173,020 kil. en 1856-1857. C'est une diminution de 916,335 kil. Il a été envoyé aux entrepôts réels 96,081,513 kil., ou 36,165,976 kil. de plus que l'an dernier. Les décharges et sorties se sont élevées à 111,662,364 kil., contre 76,210,522 kil., et il restait en fabrique à la fin d'avril 1858, 45,867,553 kil., contre 8,608,436 kil. en avril 1857.

Il est entré dans les entrepôts, pendant les huit premiers mois de la campagne, 117,137,139 kil., soit une augmentation de 44,660,887 kil. sur l'année dernière, et il en est sorti 86,084,688 kil., soit 31,371,156 kil. de plus qu'en 1856-1857. Il a été expédié des entrepôts pour la consommation 61,494,683 kil. contre 49,729,342 kil. Enfin, il existait en entrepôt, à la fin d'avril 1858, 29,043,441 kil. contre 15,752,930 en 1857.

—Malgré la foule de poètes qui pullulent en France, il ne s'en est pas trouvé un seul digne de remporter le prix proposé par l'Académie française en 1856, pour célébrer l'expédition d'Orient. Il est vrai que, ni Lamartine, ni Victor Hugo, ni Alfred de Musset, ni Victor Laprade n'ont pu concourir, les trois premiers à cause de leur qualité d'académiciens, le quatrième parce qu'il n'a pas jugé opportun de prendre part au concours. L'Académie avait été obligée de renvoyer le prix à cette année. Un certain nombre de pièces lui ont encore été adressées. Cette fois, l'Académie a réussi enfin à découvrir un lauréat. Le prix de poésie pour l'expédition d'Orient est décerné à M. Dayer, qui, dans le précédent concours, a remporté le prix sur la translation des reliques de Saint Augustin à Hippone. C'est dans sa séance annuelle que l'Académie française délivrera ce prix de poésie, et donnera lecture de la pièce couronnée.

Moeurs arabes—Dans un livre intitulé *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, M. Hugonnet cite ce trait, qui montre bien comment se conserve en Algérie le mépris des indigènes pour les conventions de la vie civilisée.

"Un musulman de grande famille, chef d'une tribu importante, avait été décidé, à grands renforts d'argumens officiels, à construire une fort belle maison en pierres de taille. Parquet en mosaïque, escalier tournant, cheminées à la prussienne, plafonds à rosaces, rien n'y manquait. Notre Arabe étant venu, un jour, à Alger, on le conduisit chez l'officier du génie qui avait tracé le plan de l'édifice. Après avoir épuisé l'interminable série des salutations d'usage, on vint à parler de cette fameuse maison, qui avait coûté à l'administration tant de frais d'éloquence, et à l'Arabe tant de douros.

"Ma maison! répondit chaleureusement notre indigène, avec cette bonhomie narquoise que les Arabes savent si bien feindre à l'occasion,...... mais j'en suis enchanté, ravi, enthousiasmé.... Les Français sont, en vérité, des gens bien extraordinaires. Depuis que ma maison est finie, je n'ai pas perdu un seul mouton. Le soir, je fais enfermer mon troupeau, et, le matin, pas une tête ne manque à l'appel.—Comment! tu fais enfermer ton troupeau, et toi, où donc demeures-tu?—Ah! moi, c'est différent.... Ces maisons, c'est bon pour les bêtes; mais moi, je suis un homme de race et j'habite sous la tente."

L'*Akhbar*, qui rapporte cette historiette, ajoute toutefois:

"Nous ne voulons cependant pas conclure de ce fait et de quelques autres du même genre, que les indigènes sont généralement rebelles aux améliorations que l'administration s'efforce, avec une louable persévérance, de faire pénétrer parmi eux. Nous avons donné l'anecdote pour ce qu'elle vaut et sans y attacher d'autre importance."

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.—Il a été question à plusieurs reprises, ces derniers temps, du rétablissement de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Voici ce qu'on mande de Rome à la *Nouvelle Gazette de Prusse* à ce sujet:

"Il est de fait qu'on s'occupe depuis longtemps à Rome de faire revivre l'ordre en question, et d'acquérir un terrain à Jérusalem pour y établir un hospice. L'emplacement choisi était celui des ruines de l'ancien palais des chevaliers de Saint-Jean; mais comme il appartient à une mosquée, il est inaliénable; en outre, la Porte a l'intention d'y faire élever un établissement de bienfaisance qui portera le nom du Sultan.

"Il ne sera pas difficile à l'ordre, vu les biens considérables dont il dispose, de trouver un terrain convenable pour mettre à exécution sa louable entreprise.

"Mais jamais il n'a été question de transférer entièrement à Jérusalem le siège de l'ordre des chevaliers de St Jean, qui est à Rome depuis 1831, dans l'ancien palais de ses envoyés près du Saint-Siège. C'est à tort aussi qu'on assure que l'exécution de ce plan rencontre des difficultés de la part de la France, qui prétendrait au protectorat exclusif de cet ordre, car les chevaliers de St Jean ont été dépouillés de tous leurs biens en France à la révolution, et n'ont plus aucun rapport avec ce pays.

"L'ordre a encore environ cent commanderies qui sont subordonnées aux quatre grande-prieurats de Rome, de Venise, de Naples et de Prague.

"C'est à tort aussi qu'on désigne le comte François de Colloredo-Waldsee, ambassadeur d'Autriche près la cour de Rome, comme le vicaire actuel de la grande maîtrise de cet ordre. Depuis la mort de Giovanni-Battista Tommasi, décédé à Catane le 13 juillet 1805, il n'a pas été élu de grand-maître.

"Le comte de Colloredo-Waldsee appartient à la branche cadette de la maison du comte Bernard, en Bohême, tandis que le remplaçant du grand maître de l'ordre des chevaliers de Jérusalem, qui est le comte Philippe de Colloredo-Mels, appartient à la ligne des Weickard de la branche du comte Rudolphe de la même famille. Il est né en 1779."

Un nouveau Pic de la Mirandole—On écrit de Palerme: Une séance publique on ne peut plus intéressante vient d'avoir lieu dans une salle du couvent de San Carlo des PP. Bénédictins du Mont-Cassin. Un jeune enfant de dix ans, le nommé Girolamo Maio, doué d'une intelligence vraiment merveilleuse et surprenante, et auquel S. M. le roi Ferdinand II a eu la bonté d'accorder une pension annuelle de 432 ducats pour lui permettre de faire de sérieuses études afin de développer ses brillantes facultés, en a fait tous les frais.

Cet enfant connaît déjà les préceptes de rhétorique de la littérature grecque, l'histoire d'Italie, de Sicile, et répond avec la plus grande assurance à toutes les questions qui lui sont adressées, de manière à démontrer une profonde connaissance de la matière, ainsi qu'une parfaite érudition.

Dans cette séance, il a expliqué divers passages d'Homère et de Virgile; il a répondu à diverses questions sur la botanique, selon les systèmes de Jussieu et de Linné. Mais, ce qui était peut-être encore plus extraordinaire, c'est la sûreté avec laquelle le jeune Girolamo a commenté les chants X et XVIII de l'enfer du Dante, indiquant avec la plus grande sagacité les allusions historiques.

Les études de ce jeune enfant sont confiées au savant professeur Matteo Ardimone, de Palerme, qui y consacre tous ses soins.

Institution de Mme Millet.—Nous appelons l'attention des mères de famille sur l'établissement de Mme Millet, rue St-Pierre, [illegible], entre Bourbon et Royale. Cet établissement, qu'entourent les plus honorables sympathies, jouit, à plus d'un titre, de la considération publique. [illegible]

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

DEUXIÈME PARTIE.

V.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

La comtesse de Verneil connaissait le chevalier de Cordouan depuis sa plus tendre jeunesse, nous l'avons dit; nous croyons même avoir fait comprendre que c'était à cette seule cause qu'il fallait attribuer son dévouement pour cet ami de la maison. Ne fût-il pas rare de voir tourner à l'indifférence, lorsqu'elles ne vont pas à l'antipathie, les liaisons nouées dans l'enfance et que la sollicitude paternelle surveille dans l'intérêt d'une union définitive. Antoinette n'avait eu aucune raison pour préférer Maxime à Maurice, si ce n'est cette instinctive répulsion née d'un caprice, que rien ne saurait expliquer sérieusement. Par son côté, le chevalier de Cordouan s'était si bien glissé dans la famille d'Antoinette, qu'il semblait en faire partie. Frère d'armes du colonel, sur une terre d'exil, le chevalier était aussi devenu comme un frère pour Antoinette, et ce fut précisément, à la douceur du sentiment dont il était en possession, qu'il dut, contrairement à ses convoitises, contrairement à ses patiens calculs, d'être écarté par Mlle de Lauzane, mise en demeure de choisir, entre son rival et lui, l'homme auquel devait se fixer sa destinée.

Antoinette n'aimait pas Maxime de Verneil, nous le savons; mais elle ne le connaissait pas, et si elle le préféra à Maurice qu'elle connaissait trop, c'est que l'imagination gouverne bien souvent les jeunes filles dont le cœur est, ou sans autorité, ou complètement à se taire. Or, l'imagination vole toujours à l'inconnu, qui ouvre de vastes horizons à ses ailes déployées.

La belle comtesse n'ignorait pas que Maurice l'avait recherchée en mariage; elle savait, ne fût-ce qu'en se rappelant certaines confidences incomprises de la jeune fille, mais expliquées pour la jeune femme, que l'ambition de ce soupirant malheureux eût été comblée, si elle ne l'avait pas dédaigné. Depuis, elle n'avait pu que rendre justice à l'éclatante loyauté du chevalier, qui s'était résigné à sa défaite avec une rare abnégation, avec une touchante délicatesse. Hâtons-nous donc de le dire: Antoinette ne se repentait pas d'avoir préféré Maxime à Maurice, car elle n'aurait jamais pu être pour Maurice que ce qu'elle était pour Maxime; mais cependant, comparant ces deux hommes, et voyant le comte plongé dans les boues dégradantes de la débauche, tandis que le chevalier demeurait pur de toute souillure malgré son désespoir, elle se sentait quelquefois prise de pitié pour ce malheureux, condamné par elle à souffrir de ce mal dont le germe était dans son propre cœur.

Comme elle, il aimait sans espoir; comme elle, il devait se taire; l'honneur lui commandait le silence, et il se taisait, aux secrets applaudissemens d'une pauvre âme qui lui savait gré de ses souffrances discrètes.

Aussi arriva-t-il que, par un revirement fort naturel, il y a tant de charité dans le cœur de la femme! Antoinette éprouva pour Maurice une amitié tendre basée sur l'estime et la sympathie. C'était de la compassion que la comtesse ressentait pour Maurice, qui avait l'âme trop basse, malgré toute sa pénétration, et trop de vanité, malgré sa ruse, pour se rendre exactement compte de la faveur dont il jouissait, faveur qu'il attribuait autant à son mérite qu'aux regrets inspirés à Antoinette par les trahisons d'un mari qu'elle n'aurait pas dû choisir. Assuré du succès, c'est-à-dire sûr de plaire, le chevalier ne s'en croyait pas moins obligé à feindre. Il était de ces gens qui ne savent et ne peuvent pas vivre à visage découvert; ils sont forts et habiles sous le masque; mais, pour peu que le masque se détache, ils semblent aveuglés par la lumière, et ne se dirigent plus qu'à tâtons.

Ainsi, en présence de la comtesse de Verneil pour qui la dissimulation était un supplice, se trouvait Maurice de Cordouan pour qui la vérité eût été une honte. L'une parlait et aurait voulu penser tout haut; l'autre ne cherchait qu'à déguiser sa pensée sous les artifices d'un langage dont le trouble criminel prenait les faux semblans de la timidité.

—Eh bien! mon cher Maurice, avait demandé pour la seconde fois Antoinette, comment se porte-t-on à Paris?

—Mais très bien, répondit le chevalier, après une courte hésitation. J'ai passé hier une partie de ma soirée avec lui.

—Ah, continua Antoinette, en posant un éventail sur ses lèvres roses de fée, pour provoquer son sourire, comme les soirées sont fort longues, à Paris surtout, dans cette saison, qu'est-on devenu après vous avoir quitté?... Mon Dieu! gardez-vous de rougir, cher ami. Je n'entends pas vous forcer à me dire tout ce que vous savez, ce serait vous imposer des confidences que les hommes considèrent comme une trahison. L'amitié a de tristes devoirs quelquefois, mais je les respecte tous.

—Vous vous trompez, je ne sais rien que d'avouable sur le comte de Maxime.

—Dieu! que vous mentez mal! et que je suis heureuse de vous rendre cette aimable justice!... Après tout, il est possible que, vous redoutant, vous si loyal et généreux, en ait la prudence de ne rien vous confier.

—Vous exagérez mes faibles mérites, ma pauvre Antoinette; je sais pas gronder mon ami, et, si Maxime était coupable, j'essayerais de le ramener à vos pieds, par l'indulgence plutôt que par la sévérité. L'indulgence me réussirait, soyez-en persuadée. Dieu merci, mon moyen ne sera pas mis à l'essai. Maxime vous aime autant que vous l'aimez..... il est préoccupé de vastes entreprises industrielles qui lui prennent tout son temps, et lui causent des soucis.... Il ne lui retirez absolument rien de votre tendresse.

—Je vous arrête, Maurice: ces discours fardés me sont insupportables, car ils m'offensent. Ce n'est pas à mes pieds, comme vous venez de le dire en style galant, que je voudrais voir ramener M. de Verneil. Dieu m'est témoin que je tiens peu, pour mon compte, à cette satisfaction, qui comblerait tout au plus mon amour-propre. Mais, c'est le berceau de ce cher petit être que vous devriez vous efforcer de rapprocher un grand coupable. M. de Verneil se ruine en insensés caprices, et, si la fortune de mon fils, si ces extravagances continuent, ne tardera pas à disparaître dans un gouffre que mon regard n'ose ni ne veut sonder. Mon cher Maurice, il serait mal à moi de vous entretenir d'un semblable sujet, si je n'avais, en mon honneur, deux excuses bien puissantes. Les femmes qui accusent leurs maris, sont, je le sais, et je ne le saurais pas que je le devinerais par instinct, prêtes à tomber plus bas que celui dont elles se plaignent. En affichant leur infortune, elles s'affichent elles-mêmes. Je serais donc d'une suspecte imprudence, si je vous parlais ici, à cœur ouvert, de M. de Verneil, sans vous dire, d'abord, pourquoi j'ai le droit d'en parler. Vous êtes son ami, vous êtes le mien; deux raisons qui m'autorisent tout danger de vous faire confidente. Si vous êtes son ami, c'est qu'il a placé sa confiance en vous; si vous êtes le mien, c'est que je vous ai reconnu de hautes qualités qui m'inspiraient au premier doute que vous me feriez concevoir sur leur solidité. Mais vous m'aurez bien mieux comprise lorsque je vous aurai assuré, cher ami, que M. de Verneil se perd de réputation, je suis, moi la première, coupable de ses désordres....

—Vous! interrompit le chevalier.—Et il crut, obéissant à sa mauvaise nature, qu'Antoinette allait s'accuser de l'une de ces fautes qui souillent à jamais le front de l'épouse infidèle.

—Oui, reprit la comtesse, j'ai peut-être été injuste envers mon mari; j'ai, peut-être, été trop inexorable.... Ah! mon ami, c'est que le destin a été, pour moi, plus inexorable encore.

Antoinette s'arrêta et baissa les yeux sur son enfant, pour ne pas montrer deux larmes qui brillèrent dans ses yeux et se perdirent dans le sourire que le cher petit être fit à sa mère: sourire d'ange et céleste consolation!

—Dois-je vous encourager à me confier vos chagrins? demanda Maurice d'une voix émue, doucereuse et compatissante. Suis-je désormais assez ami pour vous prier de continuer?

—Nul n'a plus que vous droit à ma confiance; mais je dois travailler à oublier mes souvenirs, et je manquerais à ce devoir en vous racontant ce que j'ai souffert des rigueurs du destin. Qu'il vous suffise de savoir que, loin d'accuser de Verneil, je m'accuse, moi. Vous parliez de le ramener à mes pieds...... Hélas! il y serait, si j'avais voulu, si j'avais pu, dois-je dire, l'y fixer. Ce qu'il est devenu, j'en demande pardon à Dieu; mais j'ai permis, en quelque sorte, qu'il le devint. Je n'avais pas envisagé toute la portée du mal; je me figurais que je serais seule victime, en ma qualité d'épouse, des écarts de mon mari, et maintenant je vois clairement où me conduisent ces écarts; je vois ma bonne mère, et mon pauvre père plongés dans une muette et profonde affliction qui menace d'abréger leurs jours; je vois mon fils exposé à perdre son patrimoine et à rougir de son nom.

—Mais, je vous le répète, mon amie, vous vous exagérez......

—Merci pour vos louables efforts, chevalier; je n'ai malheureusement que peu de chose à apprendre pour tout savoir, et je vous somme d'être d'une entière franchise et vous tenez à justifier l'opinion que je me suis faite de votre dévouement. Il faut que j'essaie de conjurer, autant qu'il sera de moi, les désastres dont les menaces sont semées. J'ai compté sur votre assistance, me la refusez-vous?

—Non, certes.

—Eh bien! j'ai vu, il y a deux jours, j'ai rencontré au bois de Boulogne, où je promenais mon enfant, j'ai rencontré, dis-je, le [illegible] qui suivait M. de Verneil, [illegible] que, depuis une [illegible], il n'a pas mis les pieds chez lui, [illegible] cette femme,...... elle est d'une grande élégance et fait un superbe [illegible]. Elle était voiturée dans un carrosse [illegible], et M. de Verneil, assis à ses côtés, [illegible] avec une admiration tellement enthousiaste et absorbée, qu'il ne m'a pas aperçue. Il est vrai que j'étais bourgeoisement enfermée dans une remise. Le carrosse de M. de Verneil portait ses armes et les miennes sur ses panneaux.

Le lâche! murmura Maurice, qui crut le moment propice à cette hardie interruption, dont il calcula depuis longtemps l'effet.

—Pourquoi? demanda ingénument la comtesse. Il y aurait lâcheté à se cacher, et M. de Verneil ne se cache pas. Mais ce qu'il faut que vous m'appreniez, cher ami... [illegible] cette femme?

—Oui, mais non, je la connais de vue et de réputation. [illegible] respectez bien qu'à vous le répéter [illegible] Pourquoi m'interrogez-vous?

—Parce que j'ai conçu un projet auquel je [illegible] vous soumettre [illegible] mon mari......

—Nul autre ami que vous [illegible] je connais Maurice.

—[illegible] un mot discrèt. Je vous demande pardonner, mon ami. Il est bien tard, [illegible] cela?

—Parce [illegible] Antoinette [illegible]

(A continuer.) A. de Gondrecourt.

Fruits.

On sait combien les enfants recherchent les fruits, surtout quand ils sont verts. Que de parents ont eu à déplorer la mort prématurée de ces chers petits êtres emportés par les maladies provenant de l'abus de fruits qui n'avaient pas eu le temps de mûrir. Mères, songez-y! Avez vous le

Vermifuge Canadien de Winer?

Il vaut ne l'avez pas, ne perdez pas un instant, achetez-le, car c'est positivement le SEUL remède efficace pour détruire sur-le-champ les VERS qu'engendrent les mauvais fruits.

Souvenez-vous de son nom: Vermifuge Canadien de Winer. Remarquez bien que c'est le seul remède digne de votre confiance.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Seuls propriétaires, 21 juin—21,22,26 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Pain Extracteur Magique de Dalley.

Aucune découverte médicale n'a jusqu'ici calmé la douleur et fait disparaître l'inflammation aussi promptement; aucun remède ne saurait rivaliser avec le PAIN EXTRACTEUR MAGIQUE DE DALLEY. [illegible]

Pour le manière de s'en servir, lire la brochure qui accompagne chaque boîte. Le véritable remède est toujours revêtu d'une étiquette sur laquelle est gravé le nom de HENRY DALLEY, fabricant.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. Agence générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 21juin—26,26

Baume Romain

Pour l'inflammation des paupières.

La paupière est si délicate qu'un rien l'affecte. Lorsque cela arrive, la membrane intérieure s'enflamme rapidement et la paupière semble cuire à elle toute les humeurs du corps. Des centaines de personnes sont débarrassées par le rougeur de leurs yeux et tremblent à l'idée de perdre la vue. Si elles se servaient du BAUME, elles seraient soulagées presque instantanément. Dans tous les cas, le plus tôt le meilleur.

Lisez la lettre suivante:

NEW-YORK, 16 juillet 1856.

A MM. A. B. & D. Sands.

Messieurs—Je souffrais des paupières depuis nombre d'années et j'avais eu recours, presque sans succès, à beaucoup de remèdes. J'achetai du véritable BAUME ROMAIN; il y a quelques semaines et m'en servis d'après la prescription. La première application m'a fait beaucoup de bien et, au bout [illegible] complètement disparu.

[illegible] C. H. WILLIAMS, 366, Broadway.

Prix: 25 cts le bocal.

Préparé et à vendre par A. B. & D. SANDS, pharmaciens, No 100, rue Fulton, enseigne Wm. New-York.

A vendre également par A. SICKLES & Co, Nos 60 et 62, rue du Canal; J SYME, [illegible]; J WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres; M. KENNEDY, rue de Chartres; F P DUCONGE, rue du Canal; SICKLES & Co, 60 et 62, rue du Canal. Et par tous les pharmaciens, à $1 la bouteille. 9 juin—1m. v o l s

Changement de magasin! Changement de magasin!

GRAND STOCK.

GRANDE VENTE POUR LA CLOTURE, DE MARCHANDISES SECHES. DÉMÉNAGEMENT.

$250,000 A ÊTRE VENDU IMMÉDIATEMENT.

Nous offrons en ce moment, pour clôre, tout notre stock de

Marchandises sèches.

Importées récemment. Toutes nos marchandises seront vendues avant notre déménagement. Au prix coûtant et au-dessous du prix coûtant.

SOIERIES VELOURS, BAREGES, MANTELETS, POINTES EN DENTELLE, GRENADINES, TISSUS, ORGANDIS, JACONAS, ARTICLES SUISSES, MOUSSELINE BROCHÉE, RIDEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, DENTELLES FIL ET VALENCIENNES, BRODERIES, BONNETERIE, GANTS, TOILE A DRAPS, A CHEMISES, DIAPRÉ, DAMAS, LINGE DE TABLE, TOILE POUR TAIES D'OREILLER, LONGCLOTHS ANGLAIS, OMBRELLES, PARASOLS MARQUISE, ARTICLES DU PAYS, BITO MENAGE, ET

Marchandises d'habitation

de toutes espèces, et un stock parfaitement assorti, de

MARCHANDISES SECHES,

qui doivent être vendues immédiatement

AVANT LE DEMENAGEMENT.

150 pièces LINONS [illegible] imprimés, nouveau genre, bon teint, à 25 cts.

[illegible]

Encore des Chemises à $1.

Reçu dernièrement par l'Empire City, et attendu par le Cahawba: 200 douzaines des célèbres

CHEMISES DE MOODY.

A $6 LA DEMI-DOUZAINE, d'une apparence égale à celle des chemises que l'on vend au prix de $20 la douzaine. Les Chemises sont garanties de bonnes qualités. TOUT LE LINGE DE CORPS POUR HOMMES s'obtient à un même prix, d'une surprenante modicité. Souvenez-vous du Pont du Canal. S. N. MOODY, Coin des rues Royale et Canal. 21 juin—4f

I. O. O. F.

Loge Harmonie No 58.

L'élection des officiers pour le prochain terme aura lieu vendredi prochain, le 25 du courant. Les membres de la Loge sont priés d'être ponctuels. Par ordre du N. G. 21 juin—1t,25,29 C. V. LAGAT, secrétaire.

Bocaux à fruits.

Hermétiquement fermés.

Pour conserver les fruits, les légumes, etc., à vendre par [illegible] 31juin—1m 116 et 118, rue de Chartres.

A vendre.

Un nègre créole, âgé d'environ 22 ans, bon cherretier, [illegible]

Livres nouveaux.

Nouvel envoi de

ADELE—Roman par Julia Kavanagh. "Woman's Thoughts about women" (*Pensées d'une femme sur les femmes*)—par l'auteur de John Halifax. A vendre par L. WHITE, Libraire, 105 rue du Canal

Expédition dans les mers polaires, par Kane, 2 vol.

Lily White, par Ed. Godwin.

Life and Times of Hugh Miller, par Thos. H. Brown. 21jn 9 & 11 rue Jefferson

PISTOLETS REVOLVERS FRANCAIS

Par E. LEFAUCHEUX.

Adoptés par la marine et l'armée françaises.

Le Conseil des Travaux de la Marine, dans sa séance du 10 septembre 1856, d'après les rapports de commissions d'expériences comparatives faites à bord du vaisseau la "Bretagne," sur ceux de S. E. le ministre de la marine, a décidé à l'adoption du pistolet-revolver Lefaucheux, pour l'armement [illegible] de la marine française. Agents à la Nouvelle-Orléans: VOR HEBERT & Co, Libraires, [illegible] rue de Chartres.

Nota—Les ordres de MM. les armuriers seront exécutés promptement et remplis sans délai aux conditions les plus libérales. 21juin

[illegible]

DIRECTION DES ECOLES PUBLIQUES. Deuxième District.

BUREAU DU SURINTENDANT.

Les examens et le concours annuels des Ecoles Publiques du Deuxième District, auront lieu dans l'ordre suivant, commençant à 9 heures du matin et se terminant à 3 heures de l'après-midi.

EXAMENS:

[illegible]

Concours, lundi 28 juin, au Théâtre d'Orléans. Les exercices commenceront à 10 heures du matin. AUG. CASSARD, secrétaire.

[illegible] **et Pastilles**

L'efficacité de ces remèdes dont celebrité [illegible]

Salsepareille pour la purification du sang

[illegible]

Amérique guérison par l'Electuaire de Salsepareille.

Monsieur les Éditeurs,

La grande réputation dont jouit l'Electuaire de Salsepareille [illegible]

ALCÉE BEAUREGARD.

DENTELLES MENARD.

[illegible]

Le science médicale.

[illegible]

LAIT ANTÉPHÉLIQUE

Le seul dont les effets aient été constatés. Pour les rides, effacer les taches de rousseur, éphélides, &c.

AVIS.

On a constaté que l'abus de fards [illegible]

[illegible] J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres

Paris, le 26 avril 1858.

Monsieur l'éditeur de l'Abeille de la Nlle-Orléans:

Au nom du droit de propriété et de l'honnêteté du commerce international, nous vous serions bien reconnaissants d'insérer la lettre suivante dans votre honorable journal.

Monsieur l'éditeur,

Dans l'*Abeille* du 25 mars dernier, M. Henriquez annonce qu'il lui est arrivé Dix Milles flacons de Lait Antéphélique [illegible]

Après cette déclaration, vous comprendrez, Monsieur l'éditeur, le sentiment que nous avons dû éprouver à la lecture d'une annonce reproduisant mot à mot notre prospectus et qui usurpe un titre dont la vulgarisation nous coûte depuis neuf ans plus de cent mille francs de publicité.

Bien qu'il nous appartînt de commenter sévèrement un tel acte, nous aimons mieux en déférer la qualification à la conscience de vos lecteurs, auxquels nous signalons comme contrefait tout flacon qui ne porterait pas, moulé dans le verre et gravé sur la cire du cachet, le nom de vos dévoués

CANDÈS et Cie.

Boulevard St-Denis, 26, à Paris.

Monsieur l'éditeur.

C'est avec surprise que j'ai lu dans votre journal la lettre de Mess. Candès & Cie, relatif au Lait Antéphélique.

[illegible]

F. P. HENRIQUEZ.

Nouvelle-Orléans, 24 mai 1858.

Compagnie d'Assurance du Sud.

No 22, rue St. Charles.

A une assemblée de la Direction tenue le 3 juin 1858, il a été décidé, avec l'autorisation des actionnaires, qu'à partir du 1er juin courant le net profit provenant des primes acquises sera également partagé entre les actionnaires [illegible]

E. DE BUYS, Secrétaire. 4 juin—1m

HOTEL BAILLE,

A LA BAIE SAINT-LOUIS.

Mme BAILLE a fait complètement restaurer son excellent hôtel de la Baie St-Louis et l'ouvrira [illegible] quelques jours. [illegible]

Amer toni-aromatique.

Cordial des dames et vieillards.

[illegible]

Langues modernes.

LE FRANÇAIS, L'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, L'ANGLAIS, etc,

Sont enseignés d'une manière pratique par d'habiles professeurs, chacun dans sa spécialité, au Collège Commercial de

DOLBEAR.

166 RUE DU CANAL,

Les nouvelles classes seront ouvertes lundi le 21. Après deux ou quatre mois d'exercice, on apprend à écrire et à parler correctement les langues ci-dessus. 19 juin RUFUS DOLBEAR.

Magasins de marchandises sèches à bon marché, de

DANZIGER,

Au coin des rues Robertson et Orléans, ET 125, *rue des Remparts (autrefois Cirque),*

Marchandises sèches à bon marché!

[illegible]

AVIS.

Les certificats des actions suivantes ayant été perdus, application a été faite à la Banque de l'Etat de la Louisiane pour les renouveler. [illegible]

Reçu par le navire Hebrew, arrivé de New-York, 100 paniers champagne Piper Heidsieck [illegible] J. N. CURIEN, 33 rue Toulouse.

AVIS.

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.

Des propositions cachetées seront reçues, jusqu'au 25 du courant, au bureau de cette compagnie, rue du Bassin, No 142, pour la ferme des maisons de bains, au Lac. [illegible] Nouvelle-Orléans, 14 juin 1858. LOUIS GAGNET, Secrétaire.

COWPEAS—300 sacs véritables Cowpeas de la Caroline, pour planter, [illegible] A. CHOPARD & Co, 14 rue Poydras. 17 juin

Avis aux Dames.

Mlle EUDOXIE GUILLOPÉ, *Rue Bourbon, 199, entre St-Pierre et Orléans,*

Prévient les Dames qu'elle vient d'ouvrir un magasin de Modes, Chapeaux, Mantelets et Lingerie. [illegible]

AVIS.

Aux Médecins et aux propriétaires d'esclaves.

HOPITAL DE VILLE. (exclusivement pour la picote), Tenu par le

Dr O. ANFOUX,

Rue des Champs-Elysées, [illegible]

[illegible] **A VENDRE.**

[illegible]

JULES GOUGUET,

Médecin de la Faculté de Montpellier [illegible]

$75 de Récompense.

[illegible]

Magnétisme, MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE, RUE BOURBON, 331. [illegible]

TEINTURERIE. [illegible]

F. GAIENNIE,

Marchand de produits de l'Ouest, [illegible]

PAPIERS PEINTS—PAPIERS PEINTS

BAUMBACH & EVERS, [illegible]

Marchandises d'été.

LION & FINSARD, [illegible]

LEON PIERRE & Ce

81, *rue de Chartres,*

Viennent de recevoir des VEAUX CIRES de toutes les sortes; MAROQUINS pour souliers de femmes; MAROQUINS pour souliers d'hommes et bottes; Et une grande quantité d'autres ARTICLES POUR CORDONNIERS. 16 juin

Foyer Maçonnique No 44. [illegible]

HUILE KEROSENE. [illegible]

DERNIERE CHANCE! [illegible]

TABAC. [illegible]

Donnelly, Bezzina & Co, [illegible]

VUES STEREOSCOPIQUES. [illegible]

James H. Suydam & Co, [illegible]

NOUVELLE REDUCTION [illegible]

Southern Institute, [illegible]

New England bonded Warehouse [illegible]

Réparation d'orfèvrerie. [illegible]

VINS FINS, VINS VIEUX DU HAUT-MEDOC. [illegible]

HOTEL LIGIER, [illegible]

LOTERIES DE S. SWAN & Co.

Autorisées par l'Etat de la Géorgie.

Sur le plan des nombres simples

Nouvelle et magnifique Loterie pour le mois de Juin.

GROS LOT, $70,000

[illegible]

Encore une Tombola. [illegible]

Hotel des Etrangers à Paris.

RUE VIVIENNE, No 2. [illegible]

Superbes Habillements d'été DE BONNE QUALITÉ ET A BON MARCHÉ.

ALFRED MUNROE & Co., 34, rue des Magasins, [illegible]

Magasin de Tapis. [illegible]